



DCS
Case postale 3965
1211 Genève 3

DÉCISION
du **- 6 AOUT 2020**

approuvant la délibération du conseil municipal de la commune de Genève du 19 mai 2020

Vu l'article 90 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;
vu l'article 1, alinéa 3 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes
du 26 avril 2017,

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE

DÉCIDE

La délibération du conseil municipal de la commune de Genève du 19 mai 2020, portant sur:

un crédit d'étude de 3 957 200 F destiné au réaménagement des espaces publics de la place
de Montbrillant et à la construction de la galerie couverte

est approuvée.



Thierry Apothéloz

Annexe : délibération signée

Communiquée à :
la commune de Genève
SAFCO